

Le traitement permet de décrire les inégalités salariales au sein des entreprises et entre les entreprises et d'étudier si l'innovation explique les inégalités salariales entre les entreprises.

L'étude des données se fait pour partie à la Banque de France, et pour partie sur le Centre d'accès sécurisé à distance (CASD) de l'INSEE.

Personnes concernées

- ♦ Salariés présents dans la base de déclaration annuelle de données sociales, pour la période 1994-2013
- ♦ Personnes ayant déposé un brevet, présentes dans la base PATSTAT (*printemps 2015*)

Catégories de données à caractère personnel

Durée de conservation

♦ Identité

♦ Situation familiale

♦ Formation - Diplômes

♦ Vie professionnelle

♦ Situation économique et financière

♦ les données de brevets sont conservées par la Banque de France pour une durée de 5 ans. Elles sont également transférées sur le CASD pour la durée du projet (3 ans).

♦ les autres données individuelles restent dans le Centre d'accès sécurisé distant (CASD) de l'INSEE, elles ne sont pas conservées par la Banque de France. Seules les données agrégées, respectant le secret statistique peuvent être extraites avec l'accord de l'INSEE

Destinataires des données traitées (en fonction de leurs attributions respectives)

- ♦ Chercheurs de la Banque de France accrédités par le Comité du secret statistique

Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre

Service(s) chargé(s) du droit d'accès et de rectification

Direction générale des études et des relations internationales
DEMS - SEPS

Direction générale des études et des relations internationales

04-2400
DEMS – SEPS

Banque de France
1, rue de la Vrillière
75049 PARIS CEDEX 01
01 42 92 42 92
SIREN 572104891

Date de la déclaration

Référence du traitement

Transferts des données hors de l'Union européenne

25 mars 2016

2016-130

NON